

Procès-verbal du conseil d'école du 10 mars 2022

Ecole Primaire Jean de la Fontaine

Téléphone : 04.72.39.50.53

Courriel : ce.0693715@ac-lyon.fr

Adresse : 34 rue de la Commune de Paris
69600 OULLINS

Séance ouverte à 18h15

Présents :

Mme Vallon d'Auvergne (adjoite aux affaires scolaires ville d'Oullins), M. Charpe (directeur), Mmes Rochas, Lefeuvre, Guabello, Argouse, Debernardi, Maniez, Bard, Jahan, Delorme, Picon, Arnaud, Decherf, Coquard, Gros, Masse (enseignantes) Mme Bondet (ATSEM), M. Hyvernat (conseiller municipal), M. Joubert, Mme Mahaya, Mme Godon, Mme Dugoua, (représentants de parents d'élèves), M. Raux, DDEN.

Excusés :

M. Garapon (Inspecteur de l'Education Nationale), Mme gros, Mme Delorme, Mme Rochas, (enseignantes)

1. Prévision des effectifs

L'effectif global a diminué en début d'année en raison de nombreux déménagements. Il y avait 288 élèves inscrits à la rentrée. L'école en compte ce jour 291 élèves.

Pour la rentrée 2022, l'effectif prévu en CP/CE1 est de 73 élèves et de 108 CE2 CM1 CM2 (dont 7 élèves de l'école de la Saulaie dans le cadre du busing) pour le CE2/CM1/CM2.

En maternelle, entre 115 et 120 élèves sont escomptés (dont 36 PS et 6/7 TPS environ).

Les GS ne seront probablement pas dédoublés à la rentrée 2022.

2. Fonctionnement général

1.1 Situation sanitaire

La période 3 a été très complexe à gérer (nombreuses absences et classes fermées). La situation s'est nettement améliorée depuis le début de cette période (aucun cas de covid déclaré depuis la reprise).

Le protocole en vigueur (à priori jusqu'au 14 mars) est de niveau 2. C'est un retour au niveau en place en début d'année avec donc les mêmes modalités en place qu'alors.

L'école n'a pas encore d'information sur les modalités qui seront en place à partir du 14 au-delà de la possibilité de ne plus porter le masque en intérieur pour les adultes et les élèves. (Le passage en niveau 1 implique : le maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains, le port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter du collège (droit commun en extérieur), limitation des regroupements importants, désinfection des surfaces fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service, pas de contrainte au niveau des activités sportives.

Les écoles sont en attente du nouveau protocole pour le port du masque en intérieur des adultes.

2. Points pédagogiques

2.1 récréations et espaces ludiques : la mairie s'est associée à l'école qui avait mis en place les espaces ludiques depuis deux ans. Deux nouvelles écoles (EPPu La Glacière et Jules Ferry) sont associées à présent. Ces trois écoles « pilotes » vont donc partager les jeux sur le temps périscolaire et scolaires. Ce matériel va être mutualisé, la mairie a investi 2000€ et a suivi les propositions de JDLF pour l'achat des jeux. Ils ont été livrés le 9 mars. La coordinatrice périscolaire et le directeur doivent à présent définir les modalités (stockage, charte du bon usage, encadrement des activités, etc.). L'objectif est de mettre en place les espaces ludiques avant la fin de la période en cours.

2.2 sorties pédagogiques : l'ensemble des sorties envisagées en début d'année (et présentées lors du premier conseil d'école de l'année scolaire) ont pu ou vont pouvoir se faire grâce à l'implication des partenaires (théâtres, Mémo, USEP, Auditorium etc.) et celle des enseignantes qui ont pu modifier leurs programmations et leurs projets. Comme dans la majorité des autres écoles d'Oullins, la journée porte ouverte ne sera pas organisée.

2.3. projet d'école : l'écriture est en cours et l'équipe avance autour des thématiques telle que la cohérence du parcours des élèves, l'harmonisation des apprentissages au niveau des cycles, la mise en place des espaces ludiques, la coopération et le climat scolaire, l'évaluation.

2.4. EMC et vivre ensemble : l'équipe d'élémentaire s'engage dans un travail sur le harcèlement et les émotions pour répondre aux besoins des élèves mais aussi dans le cadre du travail sur le climat scolaire et des programmes d'EMC d'une manière générale. Le RASED est mobilisé pour accompagner l'équipe dans l'élaboration de ce travail spécifique.

2.5 évaluations nationales

La passation des évaluations de mi-CP est en cours. Les parents seront informés des résultats.

2.6. Remise de bulletins

L'équipe a mis en place cette année le principe de remise de bulletins en mains propres aux familles à la faveur d'un rendez-vous individuel à chaque trimestre. Les familles et les enseignants apprécient ce dispositif. Il sera inscrit dans le nouveau projet d'école.

2.7.. Règles de vie

Les règles de vie communes en élémentaire avec les temps périscolaires ne sont toujours pas en place. Le CTM n'a pas encore installé les fixations aux murs pour y disposer les règles et les tickets. La mise en route des espaces ludiques sera l'occasion de relancer le projet. Le dispositif a pris du retard mais fonctionnera au retour de vacances. L'objectif est de rendre plus cohérent les règles de vie en associant la municipalité.

3. Bâtiment et équipements

3.1. Travaux d'été :

L'école a demandé la réfection de la classe 7, 8 et 9 (salle 8 en priorité 1), la cage d'escalier du bâtiment, le hall entre les classes 1 et 6 et la salle de décroisement.

La municipalité souhaite rénover l'éclairage et la peinture du réfectoire. Au niveau structurel, elle envisage enfin de rénover l'habillage des bandeaux de bois de la toiture. Le rythme des travaux ne compense pas le rythme de la dégradation du bâtiment.

3.2. Demandes en souffrance

- La VMC n'est toujours pas réparée. Les moteurs (14 au total) ne fonctionnent pas tous (dysfonctionnements dans la BCD et la salle audio notamment). La mairie et IDEX, en charge du système sont en lien. Les travaux à envisager sont conséquents. Le directeur n'a été informé d'aucune évolution ou décision depuis le premier conseil d'école ni à la suite de l'incident survenu le 30/11/21 (forte odeur de brûlé qui a nécessité l'intervention des pompiers).

- Cour de récréation de l'élémentaire : l'entretien n'a pas été fait. La cour est toujours glissante.

L'usure du revêtement est conséquente. Elle pourrait être imputable des accidents dus à des glissades. Le passage d'un jet haute pression est envisagé.

La plate-bande le long du grillage est très appréciée des enfants mais des pierres sont parfois lancées par-dessus le grillage ou dans la cour. Elle nécessiterait d'être réaménagée.

-marquage au sol : en maternelle et en élémentaire les marquages dans les cours doivent être refaits.

- les rideaux en salle de motricité font toujours défaut dans la salle de motricité en maternelle qui sert de couchette pour les petits. Il faudrait des rideaux occultants ou des stores.

3.3. Nouvelle demande :

Il faudrait installer des fenêtres basculantes sur les parois vitrées dans le couloir car il n'y a aucune aération directe (les fenêtres de ces salles de classe donnent sur le couloir).

3.4. Equipements informatiques :

La maternelle sera équipée d'une connexion internet dans chaque classe et d'un TNI mutualisé (connecté également) dans la BCD.

Chaque enseignant recevra un PC portable.

Dans le cadre du plan de relance du numérique, les équipes Testent actuellement le RASBERI et feront d'ici la fin de l'année.

L'équipe remercie la municipalité.

4.3 Sécurisation de la rue de la Commune de Paris :

La municipalité n'arrive pas à trouver une personne pour l'entrée basse mais espère que l'école n'utilisera pas la sortie basse pour réorganiser les sorties par le haut pour la sécurité des élèves grâce au changement de protocole à venir. Mme Vallon d'Auvergne rappelle que l'aménagement du quartier va être complètement revu avec l'arrivée du métro donc il n'y aura pas d'aménagement pour l'instant. Les parents soulignent le sentiment d'insécurité depuis l'ouverture basse. La mairie avait demandé aux parents de transmettre une demande par un dossier. Celui-ci a été transmis. Les parents n'ont eu aucun retour de la part de la mairie. Les parents déplorent un manque de partenariat avec la mairie qui part ailleurs ne communique suffisamment.

Rien n'a été prévu pour la rue de la Commune, il semble qu'il y aura une concertation pour l'aménagement après l'arrivée du métro dans le quartier. La métropole a envisagé plusieurs scénarios qui sont dans les mains de la mairie : mais il n'y a pas de date de concertation connue. Mme Vallon d'Auvergne va demander au responsable de l'aménagement du territoire de rencontrer monsieur Charpe et les parents pour discuter du dossier.

Le directeur indique que la fermeture du portail n'apportera qu'une solution à court terme et ne répond pas au besoin de sécuriser la rue et le trottoir tout le long du bâtiment. Il manque un panneau de signalisation de limitation de vitesse à 30 km/h et la signalétique Ecole avant l'arrivée sur le périmètre de l'école. Le directeur demande aussi la présence ponctuelle de la police municipale pour sensibiliser les piétons et les automobilistes.

Mme Vallon d'Auvergne souhaite que la police municipale prévienne les voitures mal garées et verbalise ensuite.

4. horaires des agents municipaux

Les horaires des agents posent toujours question : pendant toute une partie de l'après-midi, aucun agent n'est disponible car ils sont tous affectés au nettoyage du restaurant scolaire. Il n'y a donc personne pour soigner les « bobos », etc. Un réagencement du temps de travail est demandé par l'école sur les après-midis, au motif de la sécurité, du confort des élèves et pour le respect du protocole sanitaire. En outre un poste sera supprimé à la rentrée.

5. actions des représentants des parents d'élèves

5.1. Actions de financement et aide à l'équipement

Vente de fromages : 1000€ de frais pour un bénéfice de 100€, Les représentants de parents souhaitent reconduire cette initiative l'an prochain.

La vente de lampions et le café aux parents avaient quant à eux permis de collecter 138€ qui seront versés sur le compte de l'école.

5.2. Vie de l'école :

5.2.1 carnaval

Il aura lieu le 22 mars. La cours de l'élémentaire est réservée pour le carnaval : l'association de parents d'élèves vendra gâteaux et boissons. Ce temps convivial commencera à 16h30. Les représentant sollicitent les parents pour la réalisation des gâteaux

5.2.2. Fête d'école

La date est fixée au 1^{er} juillet. Les parents d'élèves expriment leur souhait de voir les enseignants et les classes participer à la fête (exposition des dessins de la maternelle, spectacle, etc.)

5.2.4 Végétalisation

Les parents souhaiteraient que l'école participe au projet *Plantons le décor* de la mairie pour végétaliser l'école. De même les murs pourraient être décorés (notamment ceux de la cour de la maternelle). La mairie propose de vérifier la faisabilité.

5.2.5 Concours

Un parent d'élève propose le concours d'Anne Sylvestre pour la maternelle.

L'équipe ne souhaite pas participer.

5.3. Capteurs d'air

En lien avec le covid et les problèmes de VMC, les parents signalent à la mairie que CATOTECH propose de prêter des capteurs d'air à mettre dans les écoles. Il serait intéressant de faire un état des lieux de la qualité de l'air de l'école, c'est à la mairie de donner l'autorisation, Mme Vallon d'Auvergne se renseigne.

Remerciements

Le directeur et l'équipe enseignante remercient les représentants de parents d'élèves et la Mairie pour leur soutien.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H32.

Le compte rendu sera porté à la connaissance des parents d'élèves par voie d'affichage sur les panneaux de l'école et sur le blog de l'école.

Copie transmise à :

- Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation nationale
- Madame l'Adjointe chargée des affaires scolaires
- Mmme Argans, conseillère municipale
- Mesdames et Messieurs les représentants élus des parents d'élèves
- les membres de l'équipe enseignante

Le Directeur,
Stéphane Charpe

Secrétaire de séance,
Cindy Maniez